



**FORMULAIRE -
DEMANDE DE PERMIS /
NOUVELLE CONSTRUCTION ET
AGRANDISSEMENT**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

Date de la demande :	
Adresse des travaux :	

PROPRIÉTAIRE

Nom du propriétaire ou mandataire autorisé :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

ENTREPRENEUR / EXÉCUTANT

Responsable de projet :	
Nom de la compagnie :	
Adresse :	
Téléphone :	
Numéro RBQ :	

TRAVAUX

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Coût (joindre une facture) :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX

JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Les plans architecturaux (élévations, coupes, détails, devis et photos)
- Les plans de structure ;
- Le plan d'implantation (voir la position sur le lot, les dimensions du lot et de la construction ou de l'agrandissement, etc.);
- Une preuve d'autorisation pour le mandataire;
- Tout autre document nécessaire à l'évaluation de la demande.



FORMULAIRE - DEMANDE DE PERMIS / NOUVELLE CONSTRUCTION ET AGRANDISSEMENT

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

FRAIS

Le paiement du permis (non remboursable)

Résidentielle

- o Construction, agrandissement ou modification d'un immeuble résidentielle unifamiliale : 8,00 \$/1000\$ du cout estimé des travaux (coût minimal du permis 300 \$);
- o Construction d'un immeuble de condominium ou multifamilial : 9,00 \$/1000\$ du cout estimé des travaux (coût minimal du permis: 1000 \$);
- o Dépôt de garantie :
 - i. Nouvelle construction : 500\$
 - ii. Agrandissement moins que 40m² : 300\$
 - iii. Agrandissement plus que 40m² :500\$

Commercial, Industriel ou Institutionnel

- o Construction neuve, agrandissement ou modification d'un immeuble commercial, industriel ou institutionnel : 9,00\$/1000\$ du cout estimé des travaux (coût minimal du permis : 1000 \$).
- o Dépôt de garantie :
 - i. Nouvelle construction : 5000\$
 - ii. Agrandissement : 2500\$

Le dépôt sera remboursé une fois le projet terminé et qu'il est confirmé qu'aucun dommage n'a été causé à la propriété ou à l'infrastructure publique.

NOTE : Autres frais s'ajoutent dans les zones PIIA.

*****Selon le règlement 775, l'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation préalable*****

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : _____ Date : _____

Si la demande est conforme, le permis ou certificat, sera émis dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet.

Aucune demande incomplète ou non payée ne sera traitée



AGRANDISSEMENT

DOCUMENTS REQUIS POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS POUR UN AGRANDISSEMENT

Frais de demande de PIIA pour un agrandissement (secteur PIIA) :

- \$ 2000 pour l'ouverture de la demande et pour la révision du projet par le Comité Consultatif d'Urbanisme ;

Documents requis pour la présentation au Comité Consultatif d'Urbanisme (à soumettre trois semaines avant la réunion du CCU) :

- PDF des plans architecturaux ;
- PDF des plans d'élévations ;
- Photos du bâtiment existant et du terrain ;
- PDF du plan d'implantation ;
- Un relevé détaillé de tous les arbres matures sur le terrain, montrant l'essence et le diamètre de chacun, indiquant ceux qui seront conservés, ceux qui devront être abattus;
- Des échantillons montrant la couleur et la texture exactes des matériaux de revêtement devant être utilisés sur le bâtiment (y compris les fenêtres, le revêtement de toit, les matériaux et la couleur des soffites et bordures de toit);

Les frais suivant vous seront également demandés lors de l'émission du permis :

- 1) Coût du permis pour agrandissement basé sur l'estimé de la valeur des travaux dans un montant de 8\$/1000\$, avec un frais minimum de 300\$.
- 2) Dépôt de garantie pour dommage causé à la propriété publique est requis dans les montants suivants :
 - \$500 pour un agrandissement (plus que 40m²) ;
 - \$300 pour un agrandissement (moins que 40m²) ;

Le dépôt sera remboursé une fois le projet terminé et qu'il est confirmé qu'aucun dommage n'a été causé à la propriété ou à l'infrastructure publique.

Documents requis pour la phase de construction et permis :

- Copie papier et PDF des plans architecturaux, tamponnés et signés pour la construction ;
- Copie papier et PDF des plans structuraux, tamponnés et signés pour la construction ;
- Plans de pieutage et d'étayage préparés par un ingénieur, signés et tamponnés, si applicable (*note: si des encrages ou des éléments de ce type doivent être placés sur les propriétés voisines, vous devez obtenir une permission écrite des dits voisins et une copie doit être transmise à la ville*) ;
- Nom de la compagnie qui contrôlera l'activité sismique et les vibrations durant le pieutage et l'étayage (copie du mandat), si applicable ;
- Copie papier et PDF des plans de mécaniques (ventilation), de plomberie et d'électricité ;
- Copie papier et PDF du plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre ;
- Copie papier et PDF des plans de l'aménagement paysager, identifiant les arbres à protéger et ceux à couper (si applicable) ;
- Estimé et description détaillée des travaux effectués ;
- Spécifications de tous les équipements installés (incluant portes et fenêtres, clôtures, garde-corps, thermopompes, fournaies etc.) ;
- Nom et coordonnées, et licence du contracteur général effectuant les travaux ;
- Nom, coordonnées et copies des licences des sous-traitants pour les installations de plomberie, d'électricité, et mécaniques ;
- Calendrier des travaux (date d'excavation, structure, phases de travail intérieur, et date approximative de fin des travaux) ;
- Bilan forestier si nécessaire ;

Notez que durant l'étude de votre demande, d'autres documents additionnels pourront vous être demandé.

Pour plus d'information, veuillez contacter le département d'Urbanisme et Inspection des Bâtiments au (514) 457-1400.



ADDITON

REQUIRED DOCUMENTS FOR AN ADDITION

SPAIP request fees for an addition :

- \$ 2000 to open the request and for the revision of the project by the Planning Advisory Committee;

Required documents for the presentation to the Planning Advisory Committee (to submit three weeks before CCU meeting):

- PDF of architectural plans ;
- PDF of élévation plans ;
- Photos of the existing building and property;
- PDF of implantation plan ;
- A detailed survey of all mature trees on the land, indicating the species and diameter of each, indicating which will be conserved, which will need to be felled;
- Samples board showing the exact color and texture of the cladding materials to be used on the building (including windows, roof cladding, soffit and fascia materials and color);

The following items will be charged later in the process:

- 1) Construction Permit fee for an addition: amount based on value of project, \$8/\$1000, with a minimum fee of 300\$.
- 2) Deposit for damage to public property in the following amounts:
 - \$500 for an addition (40m² or larger);
 - \$300 for an addition (less than 40m²);

The deposit will be reimbursed when the project has been completed and that it is confirmed no damage was done to the public property or infrastructure.

Document required for the construction phase and permit:

- Paper set and PDF of architectural plans stamped and signed for construction;
- Paper set and PDF of engineering plans stamped and signed for construction;
- Shoring and piling plans prepared and stamped by an engineer (if applicable). Should any anchors or elements of this kind are to be installed on neighboring properties, you must receive written permission from said neighbors and provide a copy to the Town;
- Name of company that will be monitoring the seismic activity and vibrations during the piling and shoring (copy of mandate) if applicable;
- Paper set and PDF of mechanical (ventilation), plumbing and electrical plans for construction;
- Paper set and PDF of Implantation plan prepared by a land surveyor;
- Paper set and PDF of landscaping plans, identifying trees to protect and to cut.
- Quotation and detailed description of work to be executed;
- Specifications for all equipment to be installed (including windows/doors, fences and railings, heat pumps, furnaces, and all other types of mechanical equipment);
- Name, coordinates and copies of licenses of the general contractor doing the work, and of all electrical, plumbing and mechanical sub trades;
- Schedule of the work (start date, excavation, structure, interior work phases and approximate end date);
- Forestry report ;

Please note that upon revision of your permit application, additional documents may be requested.

For further information, please contact the Urban Planning and Building Inspection department at (514) 457-1400.